

# Consignes aux auteurs

## 1. Soumission des articles

Les textes soumis pour publication sont des originaux, n'ayant pas fait l'objet d'une précédente publication, ni proposés parallèlement à d'autres revues.

Tout article publié dans un numéro imprimé de *CHS* est également mis en ligne sur le site OpenEdition Journals : <https://journals.openedition.org/chs/index.html>

## 2. Politique de libre accès

*Crime, Histoire & Sociétés/**Crime, History & Societies* pratique le libre accès « vert » conformément à la norme britannique REF2021 et aux règles Horizon 2020 de l'UE. Les auteurs sont autorisés à déposer après publication la version finale révisée et acceptée de leur article dans une archive institutionnelle ou sans but lucratif, à condition que le contenu du document fasse l'objet d'un embargo de 12 mois. Ils ne sont pas autorisés à déposer ou diffuser la version PDF fournie par l'éditeur (y compris les épreuves), à l'exception de la diffusion des tirés-à-part électroniques qui leur sont alloués. Après une période de 24 mois, tous les articles sont librement accessibles sur la plate-forme OpenEdition et sont archivés sur JSTOR.

Les articles font l'objet d'une évaluation anonyme par les pairs, par conséquent **l'article doit être soumis sous deux fichiers séparés** :

- Fichier 1 : titre, résumé, nom de l'auteur, affiliation institutionnelle, coordonnées (postale et électronique)
- Fichier 2 anonymisé : titre, résumé, texte et notes de bas de page, bibliographie

Afin de préserver l'anonymat, toute identification de l'auteur (référence à un financement, remerciements aux collègues, usage de la première personne dans les références, etc.) doit être supprimée de la soumission mais peut ensuite être insérée après acceptation de l'article.

Les textes rédigés en français ou en anglais sont transmis par courrier électronique au format « .doc » ou « .docx » au rédacteur en chef (actuellement Paul Lawrence) à l'adresse suivante : CHS@open.ac.uk

Les rapports d'évaluation par les pairs sont fournis aux auteurs soit en français, soit en anglais.

## 3. Règles de présentation des articles

Les articles ne doivent pas excéder 75 000 signes (12 000 mots), bibliographie et notes infra-paginales comprises et se conformer aux instructions ci-dessous.

Les manuscrits sont rédigés avec la mise en page la plus simple possible, sans feuille de style, ni tabulation.

Il convient d'utiliser la police de caractères Times New Roman, en corps 11 et en double interligne pour le texte courant, en corps 10 et simple interligne pour les notes infra-paginales.

Les articles sont paginés en bas de page, y compris la première page, ne pas utiliser d'en-tête ou de pieds de page.

- Les citations sont encadrées par des guillemets (« » en français ; “ ” en anglais)

Les auteurs n'ont pas besoin de recourir à la traduction systématique de l'anglais vers le français. Le cas échéant, les citations contenant une terminologie complexe ou inhabituelle peuvent faire l'objet d'une traduction en note de bas de page.

- L'italique est réservé pour les termes latins, grecs ou étrangers
- Les abréviations et sigles sont explicités lors de leur première occurrence
- Les notes infra-paginales pour indiquer les références des sources sont appelées dans le texte en fin de phrase au moyen d'un chiffre arabe en exposant et selon une numérotation continue et renvoyées en bas de chaque page
- Ne pas utiliser d'appel de note dans les titres et les intertitres

#### **4. Référencement**

Toutes les sources primaires doivent être référencées.

Les auteurs ont la possibilité d'inclure des références aux sources et ouvrages non cités ayant contribué à l'élaboration de l'article, en gardant néanmoins à l'esprit le nombre global de signes requis.

Les sources primaires archivistiques sont référencées au moyen d'une note de bas de page, selon le format ci-dessous :

- Institution de conservation (en entier à la première citation), Cote et titre du dossier (si applicable), titre du document (si applicable), date (si possible), comme dans l'exemple ci-dessous :

<sup>1</sup> The National Archives, London (thereafter T.N.A.), HO 280/65 Memorandum about Photo-FIT, "Letter from New Scotland Yard to Home Office", 23 March 1969.

Les sources primaires publiées et citées sont référencées en notes de bas de page selon le modèle nom, date, page :

- EG: Ainsi que le mit en évidence à l'époque, Colquhoun, les pratiques de police faisaient l'objet d'importants débats<sup>1</sup>.

-----  
<sup>1</sup> Colquhoun (1797, 47).

Les détails complets de la publication sont présentés dans la bibliographie en fin d'article.

Les sources secondaires publiées et citées, ou largement utilisées, sont également référencées en notes de bas de page sur le modèle nom, date, page :

- EG: Foucault a montré que la naissance de la prison peut-être datée de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

-----  
<sup>1</sup> Foucault (1975, 58).

Les détails complets de la publication sont présentés dans la bibliographie à la fin de l'article.

## 5. Bibliographie

La liste complète des références aux sources publiées (primaires et secondaires) est présentée en fin d'article. Les références sont organisées par ordre alphabétique par nom d'auteur et par ordre chronologique pour un même auteur en cas d'ouvrages multiples.

En cas de publications multiples d'un auteur avec la même année de publication, compléter la date par la mention a, b, c, à la fois dans la référence insérée dans le texte et la bibliographie en fin d'article (Foucault, 1975a).

Le nom des institutions/organismes et les titres d'article/ouvrage sont indiqués dans la langue originale ; le cas échéant, il est possible de préciser, à la suite et entre parenthèses, la traduction dans la langue de la publication.

La présentation des références dans la bibliographie sera conforme aux modèles suivants :

**Ouvrage et assimilé :** nom, initiale(s) prénom, date publication, titre en italique, lieu publication, éditeur

- Foucault M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Melossi D., 2015, *Crime, Punishment and Migration*, London, Sage.

**Ouvrage collectif :** présentation identique à un ouvrage, avec nom responsable suivi de : (dir.) en français et (Ed.) ou (Eds.) en anglais.

- Chauvaud F. (dir.), 2009, *Corps saccagés. Une histoire des violences corporelles du siècle des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Knepper P. (Ed.), 2016, *Writing the History of Crime*, London, Bloomsbury Academic.

**Chapitre ouvrage collectif** : nom, initiale(s) prénom, date de publication, titre article, suivi de *in* puis référence ouvrage collectif, pages.

- Castan Y., 1984, Exil ou prison en Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle, *in* Petit J.G. (dir.), *La prison, le bagne et l'histoire*, Genève, Médecine et Hygiène, 57-66.
- Wouters N., 2013, Transitional Justice and Memory Development in Europe, *in* Wouters N. (Ed.) *Transitional justice and memory in Europe (1945-2013)*, Cambridge, Intersentia Publishing, 369-411.

**Article revue** : nom, initiale(s) prénom, date de publication, titre article, titre revue en italique, volume, numéro, pages.

- Emsley C., 2014, Policing the empire/Policing the metropole: Some thoughts on models and types, *Crime, History & Societies*, 18, 2, 5-25.
- Juston R., 2017, Les médecins légistes en France : un groupe professionnel segmenté entre expertise judiciaire et spécialité médicale, *Déviante et Société*, 41, 3, 387-413.

**Publication électronique** : présentation identique à celle d'une publication imprimée, avec mentions [en ligne] adresse électronique (date consultation).

- Blanchard V., 2018, Qui sont les filles violentes dans le Paris des Trente Glorieuses ?, *Champ pénal/Penal field*, VIII, [en ligne] <http://journals.openedition.org/champpenal/8071> (25 juillet 2018).

### **Base de données ou source internet**

Lorsqu'une source Internet reproduit fidèlement une œuvre originale archivistique ou imprimée, la source originale est citée, et non la copie.

Pour citer les autres sources Internet telles que les sites Web : utiliser une URL stable entre chevrons (< >), avec la date à laquelle la ressource a été créée (non consultée) le cas échéant.

## **6. Tableaux et illustrations**

Les illustrations et tableaux sont numérotés en continu et appelés dans le texte : les illustrations en chiffres arabes (Figure 1 ; Graphique 1 ; Carte 1; Organigramme 1), les tableaux en chiffres romains (Tableau I).

Ces éléments sont accompagnés d'une légende comportant un titre clair, la mention d'une source et le cas échéant complétés du crédit photo/copyright (par exemple photographies ou œuvres d'art). Aucune reproduction déjà publiée ne sera acceptée sans l'autorisation

écrite de l'éditeur et des auteurs. Il est de la responsabilité de l'auteur d'obtenir les autorisations nécessaires et les droits d'auteur pour l'utilisation des documents.

Les tableaux, graphiques et figures doivent être lisibles en noir et blanc.

Les illustrations sont fournies sur des fichiers **séparés** en haute définition avec un minimum de résolution de 600 dpi pour les niveaux de gris et 300 dpi pour la couleur, au format suivant : JPEG, TIFF, EPS ou PDF.

## **7. Épreuves**

Les versions finales des manuscrits envoyés au rédacteur en chef et soumis au processus de production sont considérées comme définitives et ne seront plus l'objet de révisions majeures.

Les premières épreuves sont envoyées à l'auteur pour vérification de la mise en page et corrections d'ordre orthographique ou typographique. Elles doivent être retournées dans un délai d'une semaine.

Les deuxièmes épreuves sont habituellement vérifiées par le rédacteur en chef, mais les auteurs peuvent les réviser sur demande préalable.

Les auteurs reçoivent un exemplaire gratuit du numéro imprimé dans lequel paraît leur article, ainsi qu'un tiré-à-part électronique.